RAPPORT ANNUEL 2024

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

SOMMAIRE

Mot du Président 03

À propos de la CPAT 04

Dossiers politique 06

Représentations 10

Concertation régionale 12

Rassemblement municipal de l'Abitibi-Témiscamingue 16

Conseil d'administration 22

MOT DU PRÉSIDENT

Ma première année à la présidence de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a été marquée par de nombreux défis. La scène politique, tant municipale, provinciale que fédérale, nous a tenus en haleine tout au long de l'année.

Plus que jamais, les gouvernements de proximité jouent un rôle essentiel dans le développement de nos territoires. Les villes, municipalités et MRC ont acquis, au fil du temps, de nombreuses compétences et assument de plus en plus de responsabilités. Notre travail se complexifie et requiert une vigilance constante face aux enjeux régionaux.

La Conférence des préfets a pour mission de défendre les intérêts de l'Abitibi-Témiscamingue et de mettre en valeur, sans relâche, nos spécificités régionales. Notre territoire se distingue par son haut potentiel économique et humain, mais aussi par la résilience, la détermination et la créativité de ses habitants.

Cette année encore, nous avons rappelé à maintes reprises aux différents ordres de gouvernement l'importance de la contribution économique de notre région à la prospérité du Québec. Malheureusement, l'écart entre notre apport et les retombées que nous recevons demeure trop important. C'est d'ailleurs un dossier sur lequel nous avons porté une attention particulière.

Il faut dire que le bilan de l'année reste contrasté : malgré nos efforts, plusieurs dossiers prioritaires n'ont pas reçu l'écoute et la considération nécessaires. Que ce soit en matière de santé, d'accès aux services de proximité, de transport et d'infrastructures routières, l'Abitibi-Témiscamingue s'avère lésée par rapport au reste du Québec. De plus, la région revendique davantage d'agilité dans la prise de décisions, ce qui nécessite que nos décideurs soient issus et ancrés dans notre territoire. Face à la menace constante de centralisation, nous devons rester mobilisés.

Malgré ces défis, l'édition 2024 du Rassemblement municipal a illustré, une fois de plus, l'esprit de concertation qui anime notre région. Ce moment d'échange privilégié nous a permis d'aborder les enjeux qui jalonnent notre quotidien, qu'il s'agisse des changements climatiques, de l'immigration ou de l'aménagement du territoire. Nos différences, loin de nous diviser, sont souvent une source d'union et de force.

L'année 2024 a également été marquée par le renouvellement des priorités en matière d'occupation et de vitalité du territoire. Nous avons participé activement à leur élaboration, une démarche essentielle qui orientera les actions futures pour notre région. Il importe de mentionner que l'Abitibi-Témiscamingue s'est distinguée par la rigueur et la concertation exemplaires qui ont guidé ces travaux. Merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué.

Un autre moment fort de l'année fut la signature d'une entente sectorielle en développement social. Cette quatrième entente illustre bien notre volonté collective de collaborer et de mettre en place des actions structurantes pour améliorer nos milieux de vie.
Enfin, nous ne pouvons ignorer le nombre alarmant de démissions d'élus municipaux à travers le Québec en 2024. Ce phénomène, hautement préoccupant, appelle à des mesures concrètes pour assurer une relève politique forte et engagée.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues préfètes et préfets pour leur collaboration et leur engagement indéfectible. Un immense merci également à nos employés, dont le travail acharné permet de concrétiser nos nombreux mandats. C'est ensemble, uni par une vision commune, que nous continuerons à faire avancer notre région.

Jaclin Bégin,
Président
Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Préfet d' Abitibi-Ouest

NOTRE MISSION

La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire, et ce, afin d'améliorer les milieux de vie partout sur le territoire.

Interlocutrice reconnue, la CPAT assure également une concertation régionale et promeut une reconnaissance accrue du rôle des élus locaux dans le développement régional ainsi que l'autonomie des gouvernements de proximité.

La CPAT : Diffuser – Reconnaître – Documenter – Influencer – Concerter

Afin de s'assurer la représentativité territoriale et la cohérence de ses actions et prises de position, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue s'est dotée d'un modèle de concertation qui préconise les intérêts des citoyennes et citoyens. Cette approche ascendante permet de rester connecté aux enjeux et réalités de tous les territoires.

Citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue

QUI ALIMENTENT...

Municipalités et Villes de l'Abitibi-Témiscamingue

QUI ALIMENTENT...

VILLE / MRC ROUYN-NORANDA

MRC VALLÉE-DE-L'OR

MRC TÉMISCAMINGUE

MRC D'ABITIBI

MRC ABITIBI - OUEST

CONCERTATION QUI PERMET DE DÉGAGER DES DOSSIERS COMMUNS

Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

UN PEU D'HISTOIRE

La création officielle de la Conférence des préfets remonte à 1996. Les élus de l'époque avaient choisi de créer une instance de concertation régionale dans le but de promouvoir les structures municipales et de défendre leurs intérêts, en plus d'intervenir sur des dossiers politiques touchant le monde municipal. Les cinq territoires ainsi rassemblés, une véritable voix régionale venait de naître.

En 2015, lorsque le Gouvernement du Québec a annoncé la dissolution des Conférences régionales des Élus, il a transféré le mandat de concertation régionale aux MRC. Les territoires ont donc décidé de consolider une structure régionale existante, soit la Conférence des Préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

LE MONDE MUNICIPAL, UN GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ

Au fil du temps, le monde municipal s'est vu déléguer de nombreuses responsabilités, tant en matière de gestion du territoire, qu'en ce qui a trait à son développement. À titre de gouvernement de proximité, il importe d'être à l'affût des nouvelles politiques et orientations gouvernementales et des impacts potentiels sur notre région. C'est pourquoi les membres de la CPAT participent activement aux conseils d'administration de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Union des municipalités du Québec, dans le but de s'assurer que les intérêts de la région soient mis de l'avant.

En plus de représenter fièrement la région, les membres de la CPAT prennent part aux grands débats du monde municipal. Notre présence sur ces conseils d'administration nous donne accès à un réseau de contacts unique, à des pôles d'expertises privilégiés.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

UMQ Union des municipalités du Québec | RASSEMBLER ACCOMPAGNE AFFIRMER.

DOSSIERS POLITIQUES 2024

L'année 2024 s'est inscrite comme une année de continuité pour plusieurs dossiers régionaux. De nombreuses représentations ont été faites auprès des différents ministères et plusieurs correspondances ont été acheminées pour tenter de faire avancer les différents dossiers à teneur régionale.

Malgré nos efforts, l'écoute des gouvernements envers les régions reste insuffisante, forçant les élus à explorer d'autres voies pour faire avancer les dossiers prioritaires.

Les membres de la Conférence des préfets ont, entre autres, travaillé à ces dossiers au cours de l'année 2024.

HABITATION

La crise du logement continue de susciter de vives préoccupations dans la région. Le manque d'unités disponibles et abordables affecte directement la qualité de vie des citoyens, tout en freinant l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande, observé depuis plusieurs années, s'est accentué en raison de divers facteurs : l'augmentation du coût de la vie, l'accessibilité limitée à la propriété due à la hausse des taux d'intérêt, la transformation du marché locatif, le tout sur un territoire d'une grande vastitude.

Depuis 2006, le taux d'inoccupation en Abitibi-Témiscamingue est inférieur à 3 % et les loyers connaissent une augmentation constante depuis 2019. Bien que 165 unités de logement abordable aient été ajoutées au cours des dix dernières années, cette progression demeure largement insuffisante face à une demande en croissance constante. Ce manque de logements entraîne des répercussions importantes, notamment l'émergence de situations d'itinérance et la difficulté pour les entreprises d'attirer et de loger leurs employés.

Les défis sont nombreux : le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de ménages composés d'une seule personne, ainsi que l'arrivée de nouveaux travailleurs et de personnes migrantes contribuent à accroître la pression sur le marché locatif. Dans un contexte où les coûts de construction sont élevés et où les promoteurs se font rares, la rentabilité des projets immobiliers en région reste un obstacle majeur.

En parallèle, deux projets de maisons pour femmes victimes de violence conjugale ont subi un contrecoup important. En avril dernier, la Maison Alternative pour Elles de Rouyn-Noranda et la Maison L'Émeraude de La Sarre ont été contraintes de revoir leurs plans de construction afin de réduire les coûts. Face à cette situation préoccupante, la CPAT a rappelé à la ministre de l'Habitation l'urgence d'investir dans ces infrastructures essentielles. Dans un territoire aussi vaste que le nôtre, l'accès aux ressources pour les femmes et leurs enfants en situation de vulnérabilité est souvent compromis par les distances à parcourir. Maintenir et développer ces services demeure impératif.

Crédit photo: Mathieu Dupuis

TRANSPORT

En 2024, la question des infrastructures routières est revenue au premier plan des préoccupations en Abitibi-Témiscamingue. Routes dégradées, ponts vieillissants, ponceaux en mauvais état : la situation devient critique et ne peut plus être ignorée. Une récente étude de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) estime d'ailleurs qu'un investissement de 959 millions de dollars serait nécessaire pour assurer la remise en état du réseau routier régional.

L'impact de cette dégradation est considérable. Outre les risques accrus pour la sécurité des usagers, les coûts de transport augmentent, la compétitivité des entreprises diminue et l'attrait de la région pour de nouveaux investissements s'effrite. La lenteur des interventions et des décisions gouvernementales alimente un sentiment d'exaspération chez les élus et les citoyens. Il devient urgent de mettre en place un plan de rattrapage ambitieux.

L'absence d'un réseau de transport collectif structuré représente un autre défi majeur. Cette carence limite grandement la mobilité des citoyens, en particulier les travailleurs, les aînés et les personnes ayant des besoins en santé. Une iniquité de financement persiste entre les grands centres urbains et les régions, rendant difficile la mise en place de solutions adaptées. La MRC d'Abitibi-Ouest est actuellement en attente d'une réponse quant à la demande de subvention permettant de lancer un chantier régional sur le transport des personnes.

Le transport aérien constitue également une préoccupation stratégique. Indispensable à l'essor économique et au désenclavement de la région, il souffre d'un manque d'investissements et d'une accessibilité limitée. La Conférence des préfets a déposé un mémoire proposant des recommandations concrètes pour renforcer l'offre de transport aérien et assurer la pérennité des infrastructures aéroportuaires régionales.

Enfin, la fermeture partielle des points de service de la SAAQ soulève des enjeux d'accessibilité et d'équité. Alors que ce projet de restructuration prétend moderniser le service, il ne prend pas en compte les réalités géographiques de l'Abitibi-Témiscamingue, où les distances entre les municipalités sont considérables. Une résolution a été transmise au ministère concerné en novembre 2024 afin de dénoncer cette situation.

SANTÉ : QUALITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Il est difficile de décrire la dernière année en ce qui a trait aux services de santé en Abitibi-Témiscamingue. Entre les mesures de contingence, les coupures entraînées par le déficit du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSSAT), l'arrivée de Santé Québec, nul doute que notre accès aux soins de santé est grandement fragilisé. De nombreuses rencontres ont eu lieu, tant avec la haute direction du CISSSAT, la députation, qu'avec le ministre de la Santé, monsieur Christian Dubé.

En santé, un des dossiers régionaux qui a primé est celui du bloc opératoire de l'hôpital Hôtel-Dieu d'Amos. Ce projet de construction et de rénovation de l'urgence de l'Hôtel Dieu d'Amos a été inscrit dans le dernier budget du gouvernement via le Plan québécois des infrastructures. Bien que le volet du bloc opératoire ait été intégré à celui de l'urgence, le dossier stagne, et ce, depuis trop longtemps. L'hôpital d'Amos, par les spécialités qui y sont accessibles, possède le statut de centre régional de traumatologie. La désuétude du bloc opératoire menace non seulement la santé et la sécurité des usagers, mais nuit directement au recrutement de médecins spécialistes. Une pétition a d'ailleurs été lancée à la fin de l'année 2024 et sera déposée à l'Assemblée nationale en début d'année.

Avec la création de Santé Québec, des promesses de décentralisation et d'une gestion plus adaptée aux réalités régionales ont été formulées. Toutefois, pour que cette réforme bénéficie réellement à l'Abitibi-Témiscamingue, il est crucial qu'un représentant issu de notre région siège au conseil d'administration.

Les défis en santé ne sont pas nouveaux, mais ils se sont intensifiés : la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, l'attrait du secteur privé, la rareté des logements et le manque de places en garderie complexifient le recrutement et la rétention des professionnels de la santé. Il est impératif d'adopter une vision à long terme et d'investir dans des solutions durables pour garantir l'accessibilité aux soins dans la région, tout en respectant notre modèle régional, modèle qui nous permet de répondre aux réalités des territoires et des communautés

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Forte et fière de ses richesses naturelles, l'Abitibi-Témiscamingue participe généreusement à la vigueur économique de la province de Québec. Le haut potentiel de développement de la région, que ce soit dans les secteurs minier, forestier, hydrique, agricole ou industriel, fait de l'Abitibi-Témiscamingue un allié incontournable. Toutefois, la reconnaissance financière semble être à sens unique.

Pour demeurer dans une dynamique de développement durable, au sens large du terme, il importe que la région reçoive un apport du gouvernement, proportionnel à sa propre contribution. Dans une logique de développement durable, les territoires qui vivent les impacts par quelconque exploitation, devraient recevoir des compensations équivalentes à leur participation.

Le dossier des redevances fait partie de nos priorités depuis longtemps, mais, considérant le contexte actuel de coupures tous azimuts et le manque de considération des gouvernements, les membres de la Conférence des préfets ont décidé de documenter de manière rigoureuse l'apport économique de la région, dans le but de faire valoir notre contribution à l'économie québécoise.

Le mandat a été octroyé à une firme spécialisée en économie et les résultats seront disponibles au printemps 2025. Les constats de l'étude nous permettront d'aborder plusieurs dossiers sous un nouvel angle et de bonifier nos argumentaires.

ENVIRONNEMENT

2024 marque l'amorce officielle des démarches visant l'élaboration des Plans climat pour chacune des MRC. La démarche de Plan climat vise à identifier les risques et les possibilités liés à la lutte aux changements climatiques, de façon à déterminer les projets prioritaires pour réduire les émissions de GES, s'adapter aux changements climatiques et soutenir la transition climatique. La démarche est encadrée par le programme Accélérer la transition climatique locale.

Bien que chaque territoire travaille à l'élaboration de son Plan climat, une table régionale 'Espace Plan climat' a été mise sur pied afin de favoriser la mise en commun de différentes actions et le partage d'expertises.
Certains dossiers demandent davantage de persévérance. Depuis 2023, l'enjeu des cours d'eau agricoles fait partie de nos préoccupations. Une demande de rencontre entre les ministères de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP), des Affaires municipales (MAMH) et de l'Agriculture, des Pêcheries, le l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été effectuée, mais nous sommes toujours en attente de cette tribune. Afin de résoudre cette problématique, il importe que toutes les parties concernées travaillent de concert à la mise en place de solutions durables. De nombreuses pistes d'actions ont été proposées : revoir la règlementation et le raffinement pour les autorisations dans le but de rendre les travaux plus faciles et efficaces ... Une fois de plus, nos spécificités régionales entrent en ligne de compte, il faut donc réfléchir par région et non provincialement afin de mieux cibler nos interventions, de les rendre plus efficaces et ainsi protéger notre biodiversité. Les membres poursuivront leurs efforts pour faire cheminer ce dossier.

PL63

Pour une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, ce projet vient ébranler notre écosystème économique en introduisant une grande incertitude.

L'industrie minière a joué et joue encore un rôle déterminant dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Que ce soit par l'essor économique qu'elle génère, la formation des travailleurs de l'industrie ou sa contribution à la qualité des milieux de vie, l'industrie est au cœur de nombreuses communautés témiscabitibiennes. La CPAT a souhaité exprimer ses préoccupations quant aux répercussions du projet de loi 63 sur la vitalité économique de la région, notamment face au risque d'un ralentissement des investissements. Pour ce faire, la CPAT a déposé un mémoire régional sur la question.

ÉCONOMIE

Pour maintenir son niveau de développement et accueillir des projets d'envergure, l'Abitibi-Témiscamingue a besoin de blocs énergétiques (MW). La région est une figure de proue quant aux métaux critiques et, pour concrétiser notre volonté de procéder à de la deuxième transformation sur notre territoire, nous avons besoin d'électricité. Des projets majeurs sont actuellement en attente, faute d'énergie disponible pour notre région.

Dans le même ordre d'idée, l'Abitibi-Témiscamingue a démontré son intérêt à être considérée pour les prochains projets d'énergie éolienne. Depuis plusieurs années des promoteurs souhaitent développer des parcs éoliens sur le territoire et ce, à la suite d'études exploratoires qui ont confirmé certaines zones de potentiel éolien en région.

Par le biais d'une résolution, la CPAT a demandé, au ministre de l'Économie, l'Innovation et de l'Énergie, l'opportunité de déposer des projets issus de son territoire, dans le cadre des prochains appels d'offres, en vue de faire l'acquisition d'approvisionnements en énergie renouvelable pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Québec, sur la période du Plan d'approvisionnement 2023-2032.

POUR CONCLURE

Les membres souhaitent vous partager un extrait d'une correspondance transmise au premier ministre Legault, en novembre 2024. Cet extrait traduit bien le contexte politique dans lequel nous sommes plongés.
Depuis le début de ce nouveau mandat qui vous a été octroyé par les Québécoises et Québécois, nous avons interpelé votre gouvernement à maintes reprises dans le but que les réalités de notre région soient non seulement entendues, mais surtout reconnues par la CAQ. Plusieurs demandes et recommandations de notre part sont restées lettre morte. Pourtant, c'est sous l'appellation de gouvernement des régions que la CAQ a basé sa campagne électorale. Outre l'absence d'un ministre régional, plusieurs autres dossiers ont été volontairement ignorés.

Bien que nous soyons conscients de la complexité que peut représenter la gouvernance d'une province, le manque de considération et d'écoute envers notre territoire, pour ses enjeux, ses réalités et surtout envers notre généreuse contribution à l'économie provinciale sont totalement déplorables.

Notre région fait rayonner tout le Québec, pourtant force est de constater que les orientations de votre gouvernement ne font qu'amplifier nos défis et viennent directement nuire à notre attractivité et à notre capacité de rétention. L'Abitibi-Témiscamingue est délaissée au détriment du sud du Québec et les citoyens de la région se sentent considérés comme des citoyens de seconde zone.

Tous les mémoires mentionnés dans cette section sont disponibles sur notre site internet : cp-at.ca

REPRÉSENTATIONS

La conjoncture politique actuelle exige, plus que jamais, de la part des gouvernements de proximité, une vigie constante sur les enjeux de notre région. Le manque d'écoute et de considération des instances décisionnelles tant fédérales, que provinciales créent une dynamique d'échange complexe avec l'appareil gouvernemental.

En tant qu'interlocutrice régionale privilégiée, la Conférence des préfets tente de tirer profit de chaque opportunité afin de faire le point sur les défis et enjeux politiques régionaux et surtout, mettre de l'avant nos pistes de solutions.

Évidemment, la contribution et l'expertise des directions et organismes régionaux sont indéniables dans l'avancement des dossiers prioritaires. Notre rôle de porte-parole régional serait impossible sans leur collaboration.

Plusieurs rencontres politiques ont eu lieu au cours de la dernière année, tant au niveau provincial que régional, ainsi que des rencontres statutaires avec la députation et le ministre régional. Les membres de la Conférence des préfets ont eu la chance de présenter les enjeux prioritaires de la région et d'effectuer des suivis sur des dossiers en cours.

QUELQUES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2024

30 mai 2024 – Rencontre à Québec avec le ministre Dubé et son cabinet, à la suite de l'annonce du plan de contingence du CISSSAT

24 juillet 2024 – Inauguration Centre de crise Besoin d'aide 24/7 à Malartic

3 septembre 2024 – Rencontre avec les membres du Parti Québécois

26 et 27 septembre 2024 – Participation au Congrès de la FQM

22 novembre 2024 – Inauguration de la Maison des aînés alternative de Val-d'Or

CONCERTATION RÉGIONALE

L'année 2024 s'est distinguée par une série d'initiatives qui ont su consolider les collaborations entre les partenaires et soutenir des initiatives structurantes. Les mécanismes de concertation régionale étant maintenant bien établis et mieux connus des partenaires, différents projets ont pu être menés durant la dernière année. Cette section met donc en lumière les collaborations et les initiatives de développement entre les acteurs régionaux, auxquelles la Conférence des préfets a participé. Différents outils ont permis d'encourager l'essor de différents secteurs stratégiques et d'améliorer la qualité de vie des citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue, dans une perspective de durabilité et de cohésion sociale.

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 1 (FRR1) : SOUTIEN AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS

Encore une fois cette année, le volet 1 du FRR a constitué un levier significatif pour soutenir la réalisation de projets mobilisateurs qui ont un impact sur le territoire. La Conférence des préfets, cinq membres de la société civile et un représentant du ministre régional, sous la coordination du ministère des Affaires municipales, forment le comité de sélection du Fonds. Ce comité détermine les actions à prioriser via le Fonds en Abitibi-Témiscamingue. L'année 2024 a conclu la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires qui définit les priorités régionales auxquelles doivent se coller les projets financés par le FRR volet 1. Une grande démarche de renouvellement des priorités régionales a donc été complétée et mise en place.

Les appels de projets généraux

D'abord, les appels de projets généraux se sont poursuivis en 2024 permettant le financement de 7 projets. Ces appels de projets permettent de répondre à des initiatives issues directement du milieu. Voici la liste des projets financés en 2024 :

1. Réalisation de la scène géante immersive permanente d'Osisko en lumière pour le développement de la région – Corporation des fêtes pour tout le monde ;

2. Revitalisation du Musée de la Gare : Création d'un jeu d'évasion immersif en complément de l'exposition permanente – Musée de la Gare ;

3. L'Étincelle du Feu Follet-Création d'un spectacle jeunesse – Productions du Raccourci ;

4. Évaluation des impacts socioéconomiques de la diminution des services aériens – Chambre de commerce de Val-d'Or ;

5. Souveraineté numérique en Abitibi-Témiscamingue – Petit Théâtre du Vieux Noranda ;

6. Couvert Boréal – version numérique – Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue ;

7. Développement du Théâtre tout-terrain professionnel en milieu rural témiscabitibien – Théâtre du Tandem.

Démarche de renouvellement de la stratégie en occupation et en vitalité du territoire

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SGAOVT) se déploie autour de deux grands objectifs. Le premier affirme la volonté d'assurer l'occupation dynamique du territoire. Le second objectif consiste quant à lui à agir sur la vitalité des territoires. Il s'agit ici de mettre en valeur le plein potentiel de développement de chaque région. C'est dans cette optique que s'est déroulée la stratégie de redéfinition des priorités régionales en Abitibi-Témiscamingue. Le mandat général du comité directeur, composé de la Conférence des préfets et de membres de la Conférence administrative régionale (CAR), était d'offrir un soutien à l'élaboration et à la bonification du diagnostic régional, ainsi qu'au processus d'identification des priorités régionales.

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a aussi agi à titre de fiduciaire de la démarche. Ses principaux rôles étaient :

- *Administrer les sommes octroyées par le MAMH dans le cadre de la démarche en respect du budget ;*
- *Octroyer les mandats aux différents acteurs (Ex : diagnostic régional, coordination des consultations, etc.) tout en s'assurant de la participation des Premières Nations de l'Abitibi-Témiscamingue à la démarche ;*
- *Assurer les suivis quant à la réalisation et au dépôt des livrables en respect des échéanciers prévus ;*
- *Participer aux travaux du comité directeur régional ;*
- *Participer au comité de travail restreint, mis à contribution tout au long de la démarche en respect de son mandat.*

Une stratégie de participation ambitieuse a été mise en œuvre par le comité directeur afin de consulter les différents acteurs de la région. Une consultation territoriale en présentiel dans chacune des MRC a été organisée afin de sonder les partenaires territoriaux sur leurs principaux enjeux. Une rencontre régionale regroupant les directions régionales des ministères, ainsi que les organismes à vocation régionale, a également eu lieu. Finalement, c'est par le biais d'un sondage en ligne, accessible à l'ensemble de la population, que nous avons complété la démarche. Un bilan regroupant les constats de chacune des consultations a été produit et c'est à partir de ce bilan qu'ont été rédigés les 5 nouveaux libellés de priorités régionales :

- *Répondre aux besoins essentiels et quotidiens liés à la santé, aux services sociaux, au logement, à la petite enfance, à l'éducation et à l'enseignement supérieur en priorisant une réponse à proximité des milieux de vie ;*
- *Stimuler la fierté collective, favoriser le bien-être et l'enracinement durable des personnes en renforçant les capacités d'accueil et d'intégration de chacun des territoires de la région et en misant particulièrement sur la culture et le tourisme ;*
- *Assurer la saine gestion de l'eau de façon concertée et cohérente et ce, au bénéfice de la population et de l'intégrité des milieux dans le contexte où elle constitue un apport important à la richesse régionale et à la transition énergétique du Québec ;*
- *Inciter les entreprises et organismes à innover et développer leur résilience face à la pénurie de main-d'œuvre et aux changements climatiques, notamment en prenant le virage de l'optimisation et de l'économie verte et en portant une attention particulière à la relève, à la mise en marché et aux commerces de proximité ;*
- *Développer et partager la connaissance liée aux enjeux environnementaux et favoriser l'adoption de pratiques durables, notamment en ce qui a trait aux dérèglements climatiques et à la préservation des terres agricoles et de la biodiversité.*

Ces priorités ont été adoptées par les MRC. La Conférence administrative régionale travaille de son côté à un plan d'action régional dans le but de faire écho à ces priorités. La nouvelle Stratégie en occupation et en vitalité du territoire devrait être adoptée officiellement au niveau national durant l'hiver 2025. Les différents moyens mis en place pour répondre à ces nouvelles priorités seront alors mieux connus.

Les ententes sectorielles de développement

L'outil que constituent les ententes sectorielles de développement a réellement pris son essor et démontré tout son potentiel au cours de la dernière année. La Conférence des préfets joue un rôle clé dans tout le travail de concertation en amont de la signature de ces ententes. Voici un rapide portrait de l'avancement des ententes en cours en Abitibi-Témiscamingue en 2024.

- ***Entente sectorielle de développement en matière de concertation régionale***

La dernière année s'est déroulée sous le signe de la continuité par la poursuite des actions de concertation entamées en 2023. Cette entente sectorielle permet le maintien d'une ressource à temps plein pour la coordination en développement régional. La coordonnatrice possède une vision transversale du développement régional et garde un œil sur le déploiement de tous les projets en cours. Cette dernière a donc participé aux différents comités directeurs des ententes, en plus de travailler au déploiement de nouvelles ententes ou de nouveaux projets. Une grande partie de son temps a aussi été dédié à la démarche de renouvellement de la Stratégie en occupation et en vitalité des territoires.

- ***Entente sectorielle de développement visant la mise en œuvre d'une stratégie régionale et territoriale d'attraction et d'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue***

Cette entente a connu quelques embûches au cours de la dernière année. L'absence temporaire d'une ressource au sein de l'organisme mandataire a fait en sorte qu'un retard a été accumulé au niveau des livrables prévus. Malgré tout, au retour de la ressource, un comité tactique, dont la Conférence des préfets a fait partie, a été mis en place afin de faire progresser les travaux vers le dépôt d'un plan d'action. Le plan d'action a donc été adopté cet automne et les actions commenceront à être déployées dès l'hiver 2025.

- **Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue**

Cette entente a vraiment pris son essor en 2024. Différents projets ont pu être concrètement déployés, et ce autant au niveau territorial que régional. Le projet de recherche de l'URDAAT, la réalisation des projets inscrits au PDZA des MRC et la consultation d'une multitude de partenaires sur le terrain ne sont que quelques exemples du travail accompli en 2024 dans le cadre de cette entente. Fait saillant également, la tenue d'une journée de concertation entre les différents acteurs de la filière viande afin d'identifier clairement les actions à mettre en place pour répondre à leurs besoins.

- ***Entente sectorielle de développement en développement social***

Finalement, c'est en 2024 que s'est signée l'entente sectorielle de développement en développement social de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une collaboration des plus structurantes avec le CISSSAT, plus précisément avec la santé publique, afin de venir soutenir le monde municipal dans le déploiement de projets reliés au développement social et à la santé globale de leurs citoyens. Le déploiement des projets est prévu dès l'hiver 2025.

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS)

L'année 2024 a également été témoin de la fin de la mouture des Alliances pour la solidarité 2017-2023 (prolongé jusqu'au 31 octobre 2024). C'est donc dans une optique de conclusion des différents projets en cours que s'est déroulée la dernière année. Chaque territoire a doublé d'effort afin d'attribuer les sommes qui leur étaient imparties dans différents projets dédiés à la lutte à la pauvreté. Ce sont plus de 110 projets qui auront été soutenus par cette mouture du FQIS. Au niveau régional, le projet de chantier en transport des personnes en Abitibi-Témiscamingue s'est soldé par le dépôt d'un plan d'action régional. La MRC d'Abitibi-Ouest s'est saisie du mandat d'en assurer le déploiement, si les subventions disponibles à cet effet leur étaient attribuées par le ministère des Transports et de Mobilité durable. La démarche de transition vers la nouvelle mouture des alliances a débuté à la fin de l'année 2024. Un plan d'action régional sera déposé au printemps 2025.

4E ÉDITION DU RASSEMBLEMENT MUNICIPAL DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

C'est sous une toute nouvelle appellation que le Rassemblement s'est déroulé cette année. La quatrième édition de cet événement a permis à tous les acteurs du monde municipal de se réunir et d'assister à des conférences et des présentations sur les enjeux communs à l'ensemble de la région.

La MRC d'Abitibi-Ouest fut hôtesse du Rassemblement, elle a donc ouvert grandes ses portes, les 9 et 10 mai, à près de 200 élu(e)s, acteurs municipaux et partenaires régionaux.

En soirée d'ouverture, les participants ont d'abord été conviés à un souper-conférence au Centre Joachim-Tremblay de Macamic, où monsieur Pierre Bruneau, a offert une conférence des plus inspirante aux convives. Au-delà de son expérience en tant que lecteur de nouvelles, monsieur Bruneau nous a partagé avec un humanisme tangible sa vision du leadership, de l'engagement et de la persévérance.

Dans un deuxième temps, le Rassemblement proposait à ses participants une journée colloque, où se sont succédé des conférences et des ateliers portant sur les réalités du monde municipal. Bien que l'événement principal se tenait à l'aréna de Ste-Germaine-Boulé, les participants ont pu se déplacer dans la municipalité pour assister aux ateliers. L'objectif étant de mettre en valeur et faire connaître ce magnifique coin de pays.
Un habitué de l'aréna de Ste-Germaine-Boulé, monsieur Jérôme Dupras, a offert une prestation non pas musicale, mais plutôt à saveur écologique en nous parlant de biodiversité dans le contexte actuel des changements climatiques globaux. L'immigration fut également un thème abordé lors de cette journée, avec la présence d'une autre invitée de marque, madame Kim Thùy. Inspirée de sa propre expérience, cette dernière nous a fait part des obstacles rencontrés par les nouveaux arrivants et à quel point une communauté inclusive peut faire toute la différence dans le parcours de ceux-ci.
« C'est un honneur d'accueillir le Rassemblement en Abitibi-Ouest. Rares sont les occasions où nous sommes tous réunis, élu(e)s, acteurs municipaux, partenaires régionaux. C'est pourquoi nous avons modifié la formule du Rassemblement de cette année, on voulait que le monde municipal se reconnaisse. On le dit souvent, à la Conférence des préfets, le Rassemblement incarne l'esprit de concertation qui anime notre région. Il est essentiel de prendre un moment pour être ensemble et échanger sur nos enjeux. J'avoue que la nomination de monsieur Sylvain Trudel à titre de récipiendaire de la Médaille régionale, génère une grande fierté. », a déclaré M. Jaclin Bégin, président de la Conférence des préfets et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

« Pour la première fois, je participe au Rassemblement en tant que préfète. Cet angle régional est très intéressant et je constate la proximité entre les différents acteurs. J'espère que la conférence de madame Thùy aura un effet positif et sera une inspiration pour nos municipalités accueillantes. », mentionne Mme Céline Brindamour, préfète de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

« Le Rassemblement offre un lieu d'échange et permet à tous les acteurs municipaux, autant ceux des ruralités que des centres urbains, d'avoir accès à de nouvelles connaissances et de partager leurs défis, mais aussi mettre de l'avant le potentiel de leur territoire. C'est dans cette optique que la programmation a été élaborée. Je suis convaincue que cet exercice de concertation viendra renforcir nos liens. », a partagé Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue.

« Tout va tellement vite dans le monde municipal, prendre un moment pour souligner et valoriser l'apport de ceux et celles qui contribuent, tant au sein de nos équipes, que plus largement au niveau régional est important. Ça nous rappelle à quel point la solidarité fait partie de nos valeurs. », déclare la vice-présidente de la Conférence des préfets et préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda, Mme Diane Dallaire.

« Pour la Conférence des préfets, le Rassemblement est une occasion privilégiée de partager à nos partenaires les différentes actions portées au cours de la dernière année. Autant au niveau politique, qu'au niveau du développement régional, le modèle de concertation mis en place permet la concrétisation de plusieurs leviers pour la région. Les différentes ententes sectorielles de développement en sont un bon exemple. Plusieurs projets sont en cours, on aura la chance de vous en faire part au prochain Rassemblement. » ajoute M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

Rassemblement municipal
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MAI
9-10
2024

EN ABITIBI-OUEST

Jeudi le 9 mai 2024

Centre Joachim Tremblay de Macamic

Souper-Conférence avec monsieur Pierre Bruneau

Chef d'antenne pendant plus de 30 ans, véritable marathonien de l'information, il a fait partie du quotidien de nombreux québécois et québécoises. Monsieur Bruneau est un conférencier émérite, il partagera avec nous ses expériences professionnelles et personnelles. Leadership, résilience, persévérance, passion, monsieur Bruneau saura vous inspirer.

Accueil des participants et Cocktail dès 17h00
Souper-Conférence à partir de 18h00
Remise de la médaille régionale

Vendredi le 10 mai 2024

Aréna de Ste-Germaine-Boulé

08h30 Accueil des participants **Conférence : La protection de la biodiversité à l'ère des changements globaux**

Démarche de renouvellement des priorités régionales
11h50 **Dîner - Conférence avec madame Kim Thúy**
13h45 **Bloc 1 (5 ateliers au choix)** Pause **Bloc 2 (5**
14h45 **ateliers au choix)** Mot de la fin
15h00
16h00

Détails des activités à la page suivante

CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Abitibi OUEST

Rassemblement municipal
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Les conférences

La protection de la biodiversité à l'ère des changements globaux Jérôme Dupras est professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique. Détenteur d'un doctorat en géographie et d'un postdoctorat en biologie, il est spécialiste de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de l'économie de la biodiversité et des écosystèmes. Sur les scènes musicales de la francophonie, on le connaît aussi en tant que membre des Cowboys Fringants. Cette conférence est une occasion d'en apprendre davantage sur les changements globaux auxquels doivent s'adapter les municipalités et les rôles essentiels de la nature et de la biodiversité dans cette adaptation. Elle vise également à mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les municipalités dans la préservation de la biodiversité.

Dîner-Conférence avec Kim Thúy Kim Thuy, conférencière a quitté le Vietnam avec les boat people à l'âge de dix ans et s'est installée avec sa famille au Québec. Diplômée en traduction et en droit, l'écrivaine a travaillé comme couturière, interprète, avocate et propriétaire de restaurant. Kim Thúy a reçu plusieurs prix, dont le Prix littéraire du Gouverneur général 2010, et a été l'une des quatre finalistes du Nobel Alternatif en 2018. En 2023, elle a été nommée Chevalière de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française. Ses livres, dont les ventes montent à plus de 850 000 copies partout dans le monde, sont traduits en 31 langues et 43 pays et territoires. Kim Thúy vit à Montréal et se consacre à l'écriture. Accueil, intégration et immigration, sous le regard de cette autrice. Venez découvrir le parcours inspirant d'une femme venue d'ailleurs mais qui a su faire ses racines ici.

CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Abitibi OUEST

Rassemblement municipal
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les ateliers

Aménagement et urbanisme 101 : L'aménagement du territoire, un frein ou un outil pour faciliter le développement? Par Marie-Eve Germain-Poiré, MAMH
Cet atelier vise à fixer les bases de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire dans une perspective municipale. Au delà de la règlementation il sera question des opportunités de développement que peuvent offrir aux municipalités ces deux secteurs d'activité.

Protection du patrimoine culturel - Une aide à la fierté locale et régionale. Par Mathieu Beaudry Ministère de la Culture et des Communications
Comment les municipalités peuvent-elles protéger leurs biens patrimoniaux et en obtenir des retombées pour leur localité? Connaissez-vous les outils légaux à votre disposition, tel que la citation en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel? Lors de cette rencontre, nous pourrons démystifier l'utilisation et les processus qui s'offre à vous.

Communauté nourricière, l'expérience de Roquemaure
Venez découvrir comment cette initiative permettra de renforcer l'accès à des aliments sains et de proximité pour l'ensemble de ses citoyens avec tous les défis et opportunités. Présentation par la municipalité de Roquemaure

Visite du Sentier Historique, Culturel et Légendaire de Ste-Germaine-Boulé - Pigeonmobile : l'histoire derrière le projet.
À travers la visite guidée de cet attrait touristique en plein Ste-Germaine, vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage sur les processus derrière la création et la mise en place de ce sentier unique.

Élus et Fonctionnaires : Chacun son carré de sable, clarifier les rôles des élus et des fonctionnaires pour un travail harmonieux. Par Me Stéphane Ferron, Avocat, associé directeur de l'Abitibi-Témiscamingue, Cain Lamarre
Les rôles et responsabilités des élus et des fonctionnaires au sein des organisations ne sont parfois pas si bien connus. Cet atelier vise à clarifier le tout afin d'éviter les potentielles frictions et améliorer l'efficacité de l'administration municipale.

CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Abitibi OUEST

LA MÉDAILLE RÉGIONALE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La médaille régionale de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) est une haute distinction honorifique décernée par la CPAT. Elle permet de rendre hommage à des hommes et des femmes qui se démarquent dans un domaine particulier en contribuant au développement de notre territoire, à son rayonnement et à la qualité de vie qu'on y retrouve.

La médaille régionale est attribuée annuellement à une citoyenne ou un citoyen répondant à une ou plusieurs des conditions préétablies. La médaille est une œuvre de l'artiste SCARO qui vise à représenter l'essence des cinq territoires de MRC.

Cette année, la Médaille régionale a été remise à monsieur Sylvain Trudel, instigateur de La Grande Séduction. Cette marque de reconnaissance régionale vient souligner son apport exceptionnel à la région. Connu et reconnu du monde des affaires, monsieur Sylvain Trudel est un homme humble et sympathique sur qui on peut compter. « La grande séduction, c'est nous » c'est d'abord une ambitieuse campagne de financement au cours de laquelle monsieur Trudel a démontré et convaincu les gens d'affaires de l'importance pour la communauté de maintenir des services de proximité afin d'attirer et d'assurer l'établissement des citoyens.

Exceptionnellement cette année, la Conférence des préfets a remis une seconde distinction. Comme l'année 2023 fut une année marquée par les feux de forêt qui ont ravagé notre région, il était impossible de passer sous silence un tel événement qui a tant touché l'Abitibi-Témiscamingue. Dans ce type de situation, certains individus se démarquent, comme ce fut le cas de madame Doris Nolet, directrice du service de prévention des incendies de Normétal. Madame Nolet a été un pilier, autant pour sa brigade que pour la population en général. Figure rassurante tout au long de ces épisodes, elle mérite amplement cette reconnaissance, soit le prix Coup de cœur – Médaille régionale.

M. Jaclin Bégin et M. Sylvain Trudel - Récipiendaire Médaille régionale

M. Jaclin Bégin et Mme Doris Nolet - Récipiendaire Médaille - Coup de coeur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fort de son esprit de concertation et de sa volonté à faire avancer les dossiers régionaux, le conseil d'administration de la CPAT, est composé des 5 préfets et préfètes, ainsi que de la direction générale de chacune des MRC,

M. Jaclin Bégin
PRÉSIDENT
Préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest
Maire de Sainte-Germaine-Boulé

Mme Diane Dallaire
VICE-PRÉSIDENTE
Préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda
Mairesse de Rouyn-Noranda

Mme Céline Brindamour
ADMINISTRATRICE
Préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or
Mairesse de Val d'Or

Mme Claire Bolduc
ADMINISTRATRICE
Préfète élue de la MRC de Témiscamingue

M. Sébastien D'Astous
ADMINISTATEUR
Préfet de la MRC d'Abitibi
Maire d'Amos

M. Normand Lagrange
MEMBRE CONSULTANT
Directeur général de la MRC d'Abitibi-Ouest

M. Christian Riopel
MEMBRE CONSULTANT
Directeur général de la MRC de La Vallée-de-l'Or

M. François Chevalier
MEMBRE CONSULTANT
Directeur général de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda

Mme Lynne Gironne
MEMBRE CONSULTANT
Directrice générale de la MRC de Témiscamingue

Mme Christine Meunier
MEMBRE CONSULTANT
Directrice générale de la MRC d'Abitibi

PERMANENCE

Mme Dominique Parent Manseau
Directrice

Mme Odette Francoeur
Technicienne en bureautique

Mme Frédérik Bédard
Coordonnatrice en Développement régional

Madame Bédard a quitté ses fonctions en janvier 2025 pour aller relever un nouveau défi professionnel. Un merci tout spécial à toi Frédérik, ta vivacité d'esprit, ton sens du détail, tes nombreux talents et ta vision du développement nous manqueront ! Ton passage à la Conférence des préfets nous a permis de faire de grands pas et nous t'en remercions sincèrement ! Bon succès !

CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

703, RUE ROYALE
MALARTIC (QUÉBEC)
J0Y 1Z0

819-710-2728